

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

# LETTRE ENCYCLIQUE

DE

## Notre Très Saint-Père Léon XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

### AUX EVEQUES D'ITALIE

---

**D**ÈS le commencement de Notre Pontificat, fixant Notre esprit sur la grave situation de la société, Nous n'avons pas tardé à reconnaître comme un des devoirs les plus pressants de la charge apostolique celui de veiller, d'une façon toute spéciale, sur l'éducation du clergé. Nous Nous rendions compte, en effet, que tout projet que Nous ferions de restaurer dans le peuple la vie chrétienne serait vain, si le monde ecclésiastique ne gardait pas intègre et vigoureux l'esprit sacerdotal. Aussi, Nous n'avons jamais cessé d'y pourvoir, selon Nos forces, soit par des institutions convenables, soit par des documents nombreux tendant à ce but. Maintenant, vénérables frères, une particulière sollicitude envers le clergé d'Italie Nous engage à traiter encore une fois un sujet d'une si grande importance. — Vraiment, le clergé donne, en fait de doctrine, de piété et de zèle, de belles et constantes preuves, parmi lesquelles il Nous plaît de signaler avec éloges son ardeur à coopérer, en secondant l'impulsion et la direction des évêques, au mouvement catholique, qui

Nous est si précieux. Nous ne pouvons cependant, dissimuler, la préoccupation que Nous éprouvons en voyant comment, depuis quelque temps, s'insinue çà et là un appétit d'innovations inconsidérées, soit dans la formation, soit dans la multiple action des ministres sacrés. Il est facile à présent d'apercevoir les graves conséquences qu'il y aurait à déplorer si l'on n'apportait pas un prompt remède à ces tendances novatrices. — Afin de préserver le clergé italien des pernicieuses influences des temps, Nous jugeons opportun, vénérables frères, de rappeler dans Notre présente Lettre les vrais et invariables principes qui doivent régler l'éducation ecclésiastique et tout le ministère sacré.

Divin dans son origine, surnaturel dont son essence, immuable dans son caractère, le sacerdoce catholique n'est pas une institution qui puisse s'accommoder de l'inconstance des opinions et des systèmes humains. Participation de l'éternel sacerdoce de Jésus-Christ, il doit perpétuer, jusqu'à la consommation des siècles, la mission même confiée par le divin Père à son Verbe incarné : *Sicut misit me Pater et ego mitto vos* (1). Opérer le salut éternel des âmes sera toujours le grand mandat auquel il ne pourra jamais faillir ; de même que, pour l'accomplir fidèlement, il ne devra jamais cesser de recourir à ces remèdes et à ces règles divines de pensée et d'action que lui donna Jésus-Christ quand Il envoyait ses Apôtres à travers le monde entier pour convertir

---

(1) Joann. XX. 21.

les peuples à l'Évangile. Aussi dans ses lettres, saint Paul rappelle-t-il que le prêtre n'est pas autre chose que l'*ambassadeur*, le *ministre du Christ*, le *dispensateur des mystères* (2) et Nous le représente comme placé en un lieu éminent (3), intermédiaire entre le ciel et la terre pour traiter avec Dieu des intérêts suprêmes du genre humain, qui sont ceux de la vie éternelle. Tel est l'idée que les Livres saints donnent du sacerdoce chrétien, c'est-à-dire d'une institution surnaturelle, supérieure à toutes les institutions terrestres et entièrement séparée d'elles comme le divin de l'humain.

La même haute idée ressort clairement des œuvres des Pères, de l'enseignement des Pontifes romains et des évêques, des décrets des conciles, de l'unanime enseignement des Docteurs et des Ecoles catholiques. Même, toute la tradition de l'Église proclame d'une seule voix que le prêtre est *un autre Jésus-Christ* et que le Sacerdoce *s'exerce bien sur la terre, mais qu'il appartient justement à la céleste hiérarchie* (4), *puisqu'il possède l'administration de choses toutes célestes et qu'un pouvoir lui est conféré que Dieu n'a pas même conféré aux anges* (5), pouvoir et ministère qui regardent le gou-

(2) Cor. V. 20 ; VI, 4 ; I Cor. IV. 1.

(3) Hebr. V. 1.

(4) " Sacerdotium enim in terra peragitur, sed caelestium ordinum classem obtinet : et iure quidem merito. " (S. Jo. Chrysost. *De Sacerdotio*, lib. III, n. 4.)

(5) " Etenim qui terram incolunt in eaque commorantur ad ea quæ in caelis sunt dispensanda commessi sunt, potestatemque acceperunt, quam neque Angelis, neque Archangelis dedit Deus. " (Ib. n. 5.)

vernement des âmes, ou l'*art des arts* (6). Aussi l'éducation, les études, les mœurs, en somme ce qui appartient à la discipline sacerdotale fut toujours considéré comme un tout en soi, non seulement distinct, mais encore séparé des règles ordinaires de la vie laïque. — Cette distinction et cette séparation doivent donc demeurer telles de notre temps, et toute tendance à mêler ou bien à confondre l'éducation et la vie ecclésiastique avec l'éducation et la vie laïques est destinée à être réprouvée, non seulement par la tradition des siècles chrétiens, mais par la doctrine apostolique elle-même et par les commandements de Jésus-Christ.

Certainement, dans la formation du clergé et dans le ministère sacerdotal, la raison veut que l'on tienne compte de la diversité des temps. Nous sommes donc bien loin de songer à repousser ces changements qui rendent l'œuvre du clergé toujours efficace dans la société au milieu de laquelle il vit ; et même, précisément pour cette raison, il nous a semblé convenable de promouvoir dans le clergé une culture plus solide et plus parfaite et d'ouvrir à son ministère un champ plus étendu. Mais toute autre innovation qui pourrait porter quelque préjudice au caractère essentiel du prêtre devrait être regardée comme entièrement blâmable. Par-dessus tout le prêtre est constitué maître, médecin et pasteur des âmes et dirige vers un but qui n'est pas

---

(6) " *Ars est artium regimen animarum.* " (S. Gregor. *M. Regul. Past.* Part I, c. I.)

enfermé dans les limites de la vie présente. Il ne pourra jamais correspondre entièrement à de si nobles fonctions s'il n'est pas, autant qu'il le faut, versé dans la science des choses saintes et divines ; s'il n'est pas en abondance muni de cette piété qui fait de lui un homme de Dieu ; s'il ne met pas tous ses soins à renforcer ses enseignements par la vertu de l'exemple, selon l'avertissement donné aux pasteurs sacrés par le Prince des apôtres : *Forma facti gregis ex animo* (7). Quels que soient les changements que subissent les temps et les conditions sociales, telles sont les propres et suprêmes qualités qui doivent resplendir dans le prêtre catholique, selon les principes de la foi ; toutes les autres ressources naturelles et humaines seront certainement recommandables, mais elles n'auront, par rapport à la fonction sacerdotale, qu'une importance secondaire et relative. Si donc il est raisonnable et juste que, dans la limite permise, le clergé se plie aux besoins de l'âge présent il est de même juste et nécessaire que, loin de céder au mauvais courant du siècle, il y résiste avec vigueur. Cette conduite répond au but élevé du sacerdoce et, en même temps, elle en rend le ministère plus fructueux, par un accroissement de dignité et de respect. — On ne sait que trop comment l'esprit du naturalisme tente de souiller le corps social, même les régions les plus saines : esprit qui enorgueillit les âmes et qui les soulève contre toute autorité, qui décourage les cœurs et

---

(7) I. Petr. V. 3.

les porte vers la recherche des biens périssables, en négligeant les biens éternels. Il est fort à craindre que l'influence de cet esprit, si nuisible et déjà trop répandu, ne s'insinue même parmi les ecclésiastiques, surtout parmi les moins expérimentés. Les malheureux effets en seraient : l'affaiblissement de la gravité de conduite dont le prêtre a tant besoin ; les faciles concessions au charme de toute nouveauté ; la prétentieuse indocilité envers les supérieurs ; l'oubli, dans les discussions, de cette pondération et de cette mesure qui sont si nécessaires, particulièrement en fait de foi et de morale. Mais un effet bien plus déplorable, parce qu'il est lié au préjudice du monde chrétien, s'ensuivrait dans le saint-ministère de la parole, où s'introduirait un langage incompatible avec le caractère du héraut de l'Évangile.

Touché par de telles considérations, Nous sentons la nécessité de faire de nouveau et avec plus de soin des recommandations, afin que les séminaires soient, avant tout, avec une jalouse sollicitude, maintenus dans leur esprit propre, aussi bien pour l'éducation de l'intelligence que pour l'éducation du cœur. On ne doit jamais perdre de vue que leur exclusive destinée est de préparer les jeunes gens, non à des fonctions humaines, si légitimes et honorables qu'elles soient, mais à la haute mission que Nous venons d'indiquer, de *ministres du Christ et de dispensateurs des mystères de Dieu* (8). D'après cette considération, toute surnaturelle, il sera toujours

---

(8) I. Cor. IV. 1.

facile, comme Nous l'avons déjà fait remarquer dans l'Encyclique au clergé de France du 8 septembre 1899, de montrer des règles précieuses, non seulement pour la droite formation des clercs, mais pour écarter aussi des établissements d'éducation tout péril intérieur ou extérieur, d'ordre moral ou religieux. — Quant aux études, puisque le clergé ne peut ignorer les progrès d'aucun enseignement salulaire, qu'on accepte aussi ce qui, dans les méthodes nouvelles, est reconnu vraiment bon ou utile : chaque époque contribue au progrès du savoir humain. Cependant, Nous voulons qu'à cet égard on se rappelle bien les prescriptions que Nous avons faites en ce qui concerne l'étude des lettres classiques et principalement de la philosophie, de la théologie et des sciences analogues : prescriptions que Nous avons données dans plusieurs documents, surtout dans l'Encyclique dont Nous tenons, pour cette raison, à vous transmettre un exemplaire, joint à la présente. — Il serait certainement désirable que tous les jeunes ecclésiastiques pussent, comme il le doivent, fournir le cours des études toujours à l'ombre des saints Instituts. Mais, puisque de graves raisons conseillent parfois que certains d'entre ceux-là fréquentent les Universités publiques, qu'on n'oublie pas avec combien et avec quelles précautions les évêques doivent le leur permettre. (9).

---

(9) *Instructio Perspectum est*, S. Cong. EE. RR. dat. die 21 Julii 1896, ad Italiæ Episcopos et Familiarum religiosarum Moderatores.



---

Pareillement, Nous voulons qu'on insiste sur la fidèle observation des règles contenues dans un document plus récent, spécialement pour ce qui concerne les lectures ou un autre sujet pouvant donner occasion aux jeunes gens de participer d'une manière quelconque aux agitations extérieures (10). Ainsi les élèves des séminaires, mettant à profit un temps précieux dans une parfaite tranquillité d'âme, pourront tous s'adonner à ces études qui les rendront mûrs pour les grands devoirs du sacerdoce, principalement pour le ministère de la prédication et de la confession. Il est facile de voir combien grave est la responsabilité des prêtres qui, dans un si grand besoin du peuple chrétien, négligent de prêter leur concours dans l'exercice de ces saints mystères ; et de ceux aussi qui n'y apportent pas une activité éclairée : les uns et les autres correspondent mal à leur vocation dans une chose qui importe trop au salut des âmes. Et ici, Nous devons attirer votre attention, vénérables frères, sur l'instruction spéciale que Nous avons jugé utile de donner à propos du ministère de la prédication (11) ; et Nous désirons qu'on en tire plus de profit. Au sujet du ministère de la confession, qu'on se rappelle avec quelle sévérité le plus insigne et

---

(10) Instruction de la S. Cong. des AA. EE. SS. du 27 janvier 1902, sur l'action populaire chrétienne ou démocratique chrétienne en Italie.

(11) Instruction de la S. Cong. des EE. et RR., du 31 juillet 1894 à tous les Ordinaires d'Italie et aux supérieurs des ordres et des congrégations religieuses.

le plus doux des moralistes parle de ceux qui ne craignent pas de siéger au tribunal de la pénitence sans la capacité nécessaire (12) ; et la plainte non moins sévère de l'éminent Pontife Benoît XIV, qui plaçait parmi les plus grands malheurs de l'Église le manque, chez les confesseurs, d'une science théologique morale requise par l'importance d'une fonction si sainte.

Mais au noble but de préparer de dignes ministres du Seigneur, il est nécessaire, vénérables frères, d'employer, avec une vigueur et une vigilance toujours plus grandes, outre la méthode scientifique, aussi l'organisation disciplinaire et éducative de vos séminaires. — Qu'on n'y reçoive que des jeunes gens qui offrent de solides espérances de vouloir se consacrer pour toujours au ministère ecclésiastique (13). Qu'ils évitent le contact et davantage la cohabitation avec des jeunes gens qui n'aspirent pas au sacerdoce : cette vie commune pourra, pour de justes et graves motifs, être tolérée pour un temps et avec de particulières précautions, tant qu'on ne pourra pas les recruter en observant l'esprit de la discipline ecclésiastique. Que l'on renvoie ceux qui, dans le cours de leur éducation, manifesteraient des tendances peu convenables à la vocation sacerdotale ; et pour admettre les clercs aux ordres sacrés que l'on use de la plus grande attention, selon le très grave aver-

---

(12) S. Alph. M. de Liguori : *Pratica del confessore*, c, I, § III, n. 18.

(13) Conc. Trident. Sess. XXIII. C. XVIII, *De Reformat.*

tissement de saint Paul à Timothée : *Manus cito nemini imposueris* (14). En tout cela, il convient de subordonner n'importe qu'elle autre considération, qui devrait toujours être tenue pour inférieure à la considération la plus importante, celle de la dignité du ministère sacré. — Puis, pour former chez les élèves du sanctuaire une vivante image de Jésus-Christ, il importe beaucoup, en ce qui achève toute éducation ecclésiastique, que les modérateurs et les maîtres joignent à la diligence et à l'expérience de leur fonction l'exemple d'une vie toute sacerdotale. La conduite exemplaire de celui qui exerce l'autorité, surtout envers les jeunes gens, est le langage le plus éloquent et le plus persuasif pour inspirer à leurs âmes la conviction de leurs propres devoirs et l'amour du bien. Une œuvre si importante exige principalement du directeur spirituel une prudence peu ordinaire et des soins infatigables ; et une telle fonction, dont Nous désirons qu'aucun séminaire ne soit dépourvu, réclame un ecclésiastique très expérimenté dans les voies de la perfection chrétienne. On ne saurait jamais lui recommander assez de répandre et de cultiver chez les élèves, de la manière la plus durable, la piété, féconde pour tous, mais spécialement pour le clergé, d'une utilité inestimable (15). Qu'il soit donc diligent à les prémunir de même contre une erreur pernicieuse, assez fréquente chez les jeunes gens, quand ils se laissent emporter par l'ardeur des études au point de négliger ensuite leur pro-

---

(14) I, Timoth. V. 22.

(15) I. Timoth. IV. 7. 8.

grès dans la science des saints. Plus la piété aura jeté des racines profondes dans l'âme des clercs, mieux ils seront capables de ce puissant esprit de sacrifice, absolument nécessaire pour travailler avec zèle à la gloire de Dieu et au salut des âmes. — Grâce à Dieu, ils ne manquent pas, dans le clergé italien, les prêtres qui donnent de nobles preuves de ce qui est possible à un ministre du Seigneur pénétré de cet esprit : admirable est la générosité d'un si grand nombre qui, pour développer le règne de Jésus Christ, courent avec empressement sur les terres lointaines au-devant des fatigues, des privations, des souffrances de toute sorte et même du martyre.

Ainsi entouré de soins tendres et prévoyants, dans une convenable culture de l'esprit et du talent, le jeune lévite deviendra graduellement tel que l'exigent la sainteté de sa vocation et les besoins du peuple chrétien. L'apprentissage est long en vérité ; il devra se prolonger au delà du temps du séminaire. En effet les jeunes prêtres ne peuvent être laissés sans guide dans les premiers travaux et ils ont besoins d'être soutenus par l'expérience d'hommes plus capables, qui mûrissent leur zèle, leur prudence et leur piété ; et il est utile de même que, soit par des exercices académiques soit par des conférences périodiques, on développe l'habitude de les tenir continuellement familiarisés avec les études sacrées.

Il est évident, vénérables frères, que les recommandations que Nous avons faites jusqu'ici, loin d'avoir

rien de nuisible, sont même très utiles à cette activité sociale du clergé, souvent encouragée par Nous comme un besoin de notre temps. Comme le veut la fidèle observation des règles rappelées par Nous, il faut protéger ce qui doit être l'âme et la vie de cette activité.— Répétons-le encore et plus haut : il faut que le clergé aille au peuple chrétien, qui est de toutes parts menacé par des pièges et par toute sorte de fallacieuses promesses, poussé, particulièrement par le socialisme, à l'apostasie de la foi héréditaire. Mais tous les prêtres doivent subordonner leur action à l'autorité de *ceux que l'Esprit-Saint a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu* ; faute de quoi naîtraient la confusion et un très grave désordre, au préjudice aussi de la cause qu'ils ont à défendre et à promouvoir. Même, dans ce but, Nous désirons qu'à la fin de leur éducation dans les séminaires, les aspirants au sacerdoce reçoivent l'enseignement des documents pontificaux qui concernent la question sociale et la démocratie chrétienne, en s'abstenant néanmoins, comme Nous l'avons dit plus haut, de prendre aucune part au mouvement extérieur. Ensuite, devenus prêtres, qu'ils s'occupent avec un soin particulier du peuple, de tout temps l'objet des plus affectueuses sollicitudes de l'Eglise. Arracher les enfants du peuple à l'ignorance des choses spirituelles et éternelles et, avec une industrieuse tendresse, les acheminer vers une existence honnête et vertueuse ; confirmer les adultes dans la foi et les exciter à la pratique de la vie chrétienne, en dissipant les préjugés contraires ; promouvoir

dans le monde laïque catholique les institutions reconnues vraiment efficaces pour l'amélioration morale et matérielle des multitudes ; par-dessus tout, défendre les principes de justice et de charité évangéliques, où tous les droits et tous les devoirs de la société civile trouvent un juste arrangement : voilà, dans ses parties principales, la noble tâche de leur action sociale. Mais qu'ils aient toujours présent à l'esprit que, même au milieu du peuple, le prêtre doit conserver intégralement son auguste caractère de ministre de Dieu, étant placé à la tête de ses frères, principalement, *animarum causa* (16).

Toute manière de s'occuper du peuple, au prix de la perte de la dignité sacerdotale et au préjudice des devoirs et de la discipline ecclésiastique, ne pourrait être que hautement réprouvée.

Voilà, Vénérables Frères, ce que la conscience de la charge apostolique Nous prescrivait de faire remarquer, étant donnée la situation actuelle du clergé d'Italie. Nous ne doutons pas qu'en un sujet si grave et si important, vous saurez joindre à Notre sollicitude les plus pressées et les plus affectueuses industries de votre zèle, vous inspirant spécialement des lumineux exemples du grand archevêque saint Charles Borromée. Donc, pour assurer l'effet de Nos présentes prescriptions, vous aurez soin d'en faire le sujet de vos conférences régionales et de vous concerter sur les mesures pratiques

---

(16) S. Gregor., *M. Regul. Past.* Pars. II, c. VII.

qui selon les besoins particuliers de chaque diocèse, vous paraîtront plus opportunes. A vos projets et à vos délibérations ne manquera pas, s'il est nécessaire, l'appui de Notre autorité.

Et maintenant, avec la parole qui sort spontanément du fond de Notre cœur paternel, Nous Nous tournons vers vous tous, prêtres d'Italie, recommandant à tous et à chacun de mettre tout votre soin à correspondre toujours plus dignement à l'esprit propre de votre éminente vocation. A vous, ministres du Seigneur, Nous disons, avec plus de raison que ne disait saint Paul aux simples fidèles : *Obsecro itaque vos ego vincetus in Domino, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis* (17). Que l'amour de l'Eglise, notre mère commune, consolide et fortifie l'harmonie de pensée et d'action, qui redouble les forces et rend les œuvres plus fécondes. En des temps si nuisibles à la religion et à la société, quand le clergé de toute nation a le devoir de se serrer étroitement pour la défense de la foi et de la morale chrétienne, il vous appartient, fils très chers, unis à ce Siège apostolique par des liens particuliers, il vous appartient de donner l'exemple à tous les autres et d'être les premiers dans l'obéissance absolue à la voix et aux ordres du Vicaire de Jésus Christ.—Ainsi les bénédictions de Dieu descendront abondantes, telles que Nous les implorons, pour que le clergé d'Italie demeure digne toujours de ses glorieuses traditions.

En attendant, comme gage des faveurs divines, recevez la bénédiction apostolique que Nous accordons,

---

avec l'effusion du cœur, à vous, vénérables frères, et à tout le clergé dont vous avez la garde.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de l'Immaculée Conception de Marie, 8 décembre 1902, la vingt-cinquième année de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

---

LA CIRCULAIRE  
DE Mgr L'ÉVÊQUE DE BELLEY  
(FRANCE)

---

PRÈS avoir signalé le caractère général des périls qui l'inquiètent le plus et contre lesquels il veut mettre en garde son clergé, Mgr Luçon rappelle les enseignements de l'Encyclique du 8 septembre 1899, adressée aux évêques et au clergé de France, sur l'étude et la théologie, de la philosophie et des saintes Écritures ; il demande qu'on ne perde en rien de vue ces enseignements et admet d'ailleurs qu'on apporte dans l'étude de ces graves questions « le désir en soi très louable de réconcilier le siècle avec l'Église, la science avec la foi, la philosophie avec le dogme, la critique avec la tradition » ; puis il ajoute :

Cette question nous met en face du difficile problème qui consiste à déterminer les justes limites de la liberté de penser, de parler et d'écrire, à concilier une juste mesure de cette liberté, avec la prudence indispensable et le respect nécessaire de l'autorité, de la tradition, de la foi.



Dieu nous garde de prétendre qu'il faille accorder une liberté sans limite et sans frein à toutes les opinions, à tous les systèmes, à toutes les divagations. Mais loin de nous aussi la pensée de décourager les généreuses et nobles initiatives. Il ne faudrait pas que l'on pût reprocher justement à l'Eglise, et elle-même ne le veut pas, de brider l'essor de la pensée, d'emprisonner l'intelligence, d'étouffer le génie, de rendre tout progrès impossible. Il ne faudrait pas que l'on pût dire avec raison que toute initiative individuelle et tout développement progressif sont interdits chez nous, ou qu'il y a antithèse irréductible entre l'Eglise et le monde moderne. Il ne faudrait pas, par crainte excessive de se tromper, n'oser plus rien dire, comme un homme qui s'abstiendrait de marcher de peur de faire un faux pas, de se froisser quelque nerf ou de se briser quelque veine. Nous applaudissons de tout cœur, au contraire, aux intelligences actives qui entreprennent d'honorer le clergé devant la science par l'exposition, la démonstration, la défense de la vérité catholique qui essaient d'agir sur le peuple par le bon journal, où il puisse trouver une doctrine sûre, une appréciation saine et juste des idées, des opinions, des systèmes, des événements, des institutions et des hommes : qui travaillent à mettre par le livre ou la revue, à la portée de tous la vérité religieuse et morale, sociale et politique ; qui se vouent à la tâche si utile de faire l'apologie de l'Eglise, de réfuter les objections, de dissiper les préjugés et les préventions, de montrer par leurs œuvres que la foi n'est point incompatible avec

le talent, ni la piété avec la science et la raison. C'est là une belle, et noble, et sainte tâche. Leon XIII provoque tous ceux qui se sentent, avec le talent et les aptitudes, le feu sacré du dévouement et du zèle, à s'y consacrer, au risque de commettre parfois quelques erreurs, et quitte à y renoncer, sans obstination.

Ce qui étonne dans les écrivains que nous avons en vue, ce n'est donc pas que quelque erreur de détail leur soit échappée, ce n'est pas que, dans telle revue ou tel journal, tel écrivain ait émis, en passant, dans un article isolé sur des matières peu explorées, ou sur les conséquences éloignées des vérités définies ou certaines, des opinions hasardées, dangereuses, ou même erronées : cela s'est toujours vu, se verra toujours, cela est arrivé même aux auteurs de la plus grande autorité, d'une orthodoxie inconteste, et qui n'ont pas cessé pour cela d'être comptés au nombre des meilleurs défenseurs de la foi catholique. Il faut bien en courir le risque, à moins de renoncer à rien dire, à rien écrire. — Que l'étude plus attentive de la théologie, de l'Écriture sainte, de la tradition, de l'histoire ecclésiastique, expurge l'enseignement catholique de tout ce qu'y or' maladroitement ajouté une tradition mal comprise, des témoignages trop peu contrôlés ou trop généralisés, des commentaires sans autorité, une science historique dépourvue de critique, la légende, l'imagination populaire ou privée, des descriptions fantaisistes, des conceptions trop simples, trop matérielles, ce ne serait qu'un service rendu à la pureté de la doctrine : ce n'est pas là ce qui nous inquiète.

Ce qui nous étonne, ce qui semble un symptôme alarmant et propre à notre époque, ce qui nous inquiète de la part des auteurs en question, c'est cette confiance en eux-mêmes et en l'esprit privé, qui tranche tout, qui ose tout, qui ne doute rien ; c'est, sous prétexte sans doute d'impartialité, et pour éviter le reproche d'être de parti pris, d'avoir des idées toutes faites, la propension à discuter les questions religieuses avec la même liberté que les autres, et, en discutant en philosophes, d'oublier qu'ils sont chrétiens ; c'est le dédain qu'ils affectent pour les doctrines et les méthodes traditionnelles, et pour les maîtres les plus respectés des siècles passés ; c'est une critique irrespectueuse de la conduite, non pas seulement du clergé de tel ou tel pays, mais de l'Eglise elle-même, comme n'ayant pas su rester à la hauteur de sa mission ; c'est leur engouement systématique pour une philosophie formellement réprouvée par le Saint-Siège ; c'est une tendance générale au naturalisme en théologie, en Ecriture sainte, en histoire ; c'est l'infiltration dans leurs écrits de l'esprit rationaliste et protestant ; c'est la légèreté et la gaité de cœur avec laquelle on admet, j'allais dire on embrasse, on salue les conclusions, souvent encore non vérifiées, de la critique contre nos traditions historiques nationales, ou contre le caractère surnaturel de nos livres saints et de leurs récits ; c'est la témérité avec laquelle on émet, on soutient, on propage tout un ensemble d'idées novatrices, de formules équivoques, de théories dangereuses ; c'est enfin l'inconscience avec laquelle on accepte des principes qui compromettent,

sinon toujours directement, au moins par voie de conséquence, l'ordre surnaturel, les dogmes essentiels du christianisme, et jusqu'aux fondements de la certitude. La témérité de ces auteurs n'a d'égale que celle des lecteurs à les suivre. On se lance après eux, à l'aventure, sans réflexion ; on accepte tout sans discernement, même, et parfois, surtout, les exagérations. Et pourtant, qui est-ce, écrivain ou lecteur, qui doit avoir le plus grand soin de se préserver de l'erreur, si ce n'est le prêtre dont il est dit : *Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus ?*

« On ne saurait approuver, dit le Saint Siège, dans ses *Instructions sur l'Action des catholiques en Italie*, un langage qui, s'inspirant d'une nouveauté malsaine, semblerait railler la piété des fidèles, parlerait de nouvelles orientations et de nouvelles directions de l'Église, de nouvelles aspirations de l'âme moderne, de nouvelle vocation sociale du clergé, de nouvelle civilisation chrétienne. » (*Univers* du 10 février 1902.)

Entre la timidité qui a peur de tout et la témérité qui ne doute de rien, entre la crainte excessive de se tromper et la liberté sans frein de tout écrire, où sera la juste limite ? Je n'ai point la prétention de le déterminer : je me bornerai simplement ici, messieurs, à quelques conseils généraux, relativement aux personnes, aux doctrines, à leurs organes et à votre propre enseignement.

1. A l'égard des personnes : chacun doit être traité avec les égards et les ménagements que méritent sa situation, son talent, les services qu'il a rendus, sa

bonne foi, la sincérité de sa soumission à l'autorité de l'Eglise. A moins de preuves du contraire on doit toujours, surtout entre catholiques, croire aux bonnes intentions et supposer la bonne foi : *neve temere insimulantur vel in suspicionem adducantur viri cæteroquin Ecclesiæ doctrinis addicti.* (Léon XIII, Encycl. *Licet multa*, 5 août 1891). Il faut éviter de blesser : on ne convertit pas en blessant, on obstine. Comme en affaires, il est nécessaire, en matière de doctrine, de prendre soigneusement garde de ne pas faire dégénérer les questions en querelles d'amour-propre, et de n'y point porter de passion : la passion rend injuste, et l'amour-propre, opiniâtre, irréductible.

Mais si le talent, la bonne foi, les services rendus méritent des ménagements, ceux-ci ne doivent point cependant aller jusqu'à nous faire sacrifier les droits de la vérité. Il ne faut donc pas pousser la condescendance jusqu'à laisser passer l'erreur ou donner à croire qu'on l'accepte, ou qu'on ne la prend pas pour telle ; il n'est pas permis d'encourager, par faiblesse ou par camaraderie, ceux que l'on voit s'engager dans une voie dangereuse, l'amitié ne doit pas nous empêcher de les avertir, ni ce qu'il y a de vrai dans leurs écrits nous fermer les yeux sur ce qu'ils contiennent de faux ou de dangereux.

C'est pourquoi, tout en respectant les personnes, les intentions et la bonne foi de ces écrivains, tenons-nous en garde contre leurs hardiesses. Ils sont exposés à errer, par le désir même de réconcilier les ennemis de

---

la foi avec nos dogmes, désir qui les porte à des concessions, à des compromis, à des réticences, à des atténuations incompatibles avec la pureté de la doctrine ; ils sont exposés à errer par la nécessité où ils sont, ou du moins par les occasions qu'ils ont, de traiter toutes sortes de questions, parmi lesquelles il en est nécessairement qu'ils ne connaissent pas suffisamment, ou dont les principes ne sont pas encore bien fixés, comme sont les questions sociales et les questions d'exégèse ; ils sont exposés à errer par la promptitude avec laquelle ils sont obligés de produire, par exemple dans le journalisme ; et enfin par la tendance qui les porte à accepter avec trop d'empressement, comme certaines, les conclusions de la science et de la critique.

II. En ce qui concerne les doctrines :

1. Tenons-nous-en d'abord aux principes définis de notre foi. Qu'ils nous servent de point de repère et de fil d'Ariane pour nous reconnaître et nous préserver de l'erreur dans le dédale des idées modernes ; de phare pour nous signaler les écueils ; de pierre de touche pour nous aider à discerner la vérité. Là où nous ne voyons pas par nous-mêmes, où notre raison ne se rend pas compte des choses par son propre regard, ne nous éloignons pas facilement de la doctrine communément admise dans l'Eglise. Autorité pour autorité, quand nous sommes réduits à nous en rapporter aux autres, quelle autorité peut être mise en comparaison avec celle-là ?

2. Ne nous laissons pas prendre à l'entraînement qu'on

reproche si justement à notre caractère, à l'engouement pour les systèmes de philosophie présentement en vogue. Ces engouements passent comme les modes. La vérité ne varie point, elle ne change point avec les régimes ni avec les maîtres, elle est toujours la même. Ce qui varie n'est donc point la vérité. Et qu'est-ce qui varie plus que les systèmes philosophiques ? Parfois d'ailleurs, la principale, sinon l'unique raison de leur vogue, c'est le parti que l'on croit en tirer contre la foi catholique et contre l'Eglise. Enfin souvent les principes sur lesquels reposent ces théories poussés jusqu'au bout, conduisent logiquement et inévitablement à des conséquences absurdes, en contradiction avec tout ce que nous voyons, inapplicables dans la pratique de la vie : n'est-ce pas la preuve de leur fausseté ?

Connaissons les plus ou moins à fond, selon que nous en avons plus ou moins besoin pour l'accomplissement de nos devoirs d'état ; étudions-les pour ne pas les ignorer, pour les combattre, si nous sommes en position de le faire. Que nos professeurs, obligés de les exposer à leurs élèves, ne manquent pas de leur en démontrer le vice et de les réfuter.

3. Ne nous hâtons pas d'adopter comme définitivement acquis les conclusions de la science et les jugements de la critique. Combien de fois l'une et l'autre n'ont-elles pas été obligées de se rétracter, de se rectifier ? Quand ces conclusions touchent à nos dogmes, à l'histoire de l'Eglise, elles doivent nous être d'autant plus suspectes que ceux qui les proclament sont plus

connus pour leur partialité contre la foi, car le désir de prendre celle-ci en défaut les expose à conclure précipitamment dans le sens de ce désir.

4. La prudence de la foi n'exige cependant pas que nous rejetions à *priori* toutes les assertions de la philosophie, de la science ou de la critique. Loin de là : il peut y avoir en elles, il y a souvent, de précieuses parcelles, même de riches moissons de vérités ; nous ne pouvons que vous engager à vous tenir au courant de leurs progrès et de leurs travaux ; mais n'acceptons pas à l'aveugle tout ce qui se dit et tout ce qui s'imprime. Il en va dans la recherche de la vérité, comme dans celle du fer ou de l'or dans les mines. On trouve rarement ces métaux à l'état de pureté sans mélange. On les extrait des entrailles de la terre à l'état de minerai, mélangés d'autres minéraux, enveloppés de scories. Dans un bloc de minerai, on ne garde pas tout, on ne rejette pas tout ; mais on sépare avec soin le métal, que l'on garde, des substances étrangères, que l'on rejette. De même sachons faire le discernement du vrai et du faux. Dans les livres, dans les écrits que nous lisons, il ne faut pas toujours tout accepter ni tout rejeter en bloc et à l'aveugle ; mais il faut dégager la vérité des scories de l'erreur, et dans ce discernement, c'est l'enseignement déjà connu de l'Eglise qui nous fournira la pierre de touche.

5. Ne nous laissons pas gagner par la frayeur : tout est perdu ; l'Eglise est convaincue d'erreur, l'Ecriture



sainte est mise en défaut ! Soyons assurés d'avance, ou que les conclusions de la science et de la critique, qu'on nous présente comme contredisant l'Écriture sont fausses, ou que, si elles sont vraies, il y a moyen, tout en les admettant, de sauvegarder l'inerrance de l'Église et l'autorité des Livres saints.

---

### ALLOCUTION DU SOUVERAIN PONTIFE

---

**VOICI** la traduction du discours que le Saint Père a prononcé la veille de Noël, en recevant le Sacré-Collège :

Vénérables Frères, Nous n'emploierons pas d'abondantes paroles pour vous témoigner la joie que nous causent les sentiments affectueux exprimés en votre nom par le vénéré cardinal Doyen de votre collège. Cependant, Nous tenons à dire qu'aujourd'hui plus que jamais Nous Nous reposons avec confiance sur votre unanime dévouement. Coopérateurs dignes d'éloges pendant une si longue période, vous Nous accompagnerez encore avec la même affection active, sur le chemin qui devient de plus en plus rude.

L'année jubilaire, objet de vos aimables félicitations et des continuel témoignages d'affection du monde catholique, s'écoule, comme vous le voyez, dans l'amertume, par suite de circonstances sociales trop douloureuses au cœur d'un Père. Violés déjà en cent manières,

les droits de l'Eglise et du nom catholique subissent encore d'autres atteintes, jusqu'au renversement légal de saintes institutions chrétiennes. Mais ne sont-elles pas une portion, et la plus élevée, de l'héritage laissé par le Christ aux peuples rachetés ? et destinées expressément à garder et à protéger les biens moraux supérieurs, première racine de tout autre bien pour la société humaine ? Ah ! ce n'est pas le sincère amour de la prospérité publique ni de l'accroissement de la puissance civile qui stimule les artisans de tels malheurs : ce que l'on veut et ce que l'on recherche, c'est la ruine de l'ordre chrétien et la reconstitution des Etats sur les bases du naturalisme païen. S'il est écrit au ciel que cette suprême lueur de notre journée mortelle doit s'éteindre parmi de telles amertumes, Nous fermerons, en bénissant le Seigneur, Nos yeux fatigués ; mais ayant au cœur la plus ferme persuasion qu'à l'heure de la miséricorde, lui-même se lèvera pour le salut des nations, assignées en partage au Fils unique de Dieu.

Vos dernières paroles, M. le cardinal, font allusion à l'action démocratique chrétienne, qui est aujourd'hui, comme vous le comprenez bien, un fait d'une importance considérable. Cette action, toute conforme au caractère du temps et aux besoins qui l'ont suscitée, Nous l'avons sanctionnée et stimulée, en déterminant cependant avec grande netteté son but, son mode et ses limites ; en sorte que, si quelqu'un s'égarait à ce sujet, le fait ne pourrait être attribué à l'insuffisance de direction autorisée. Evidemment, en général, ceux qui

se sont consacrés à cette œuvre, en Italie ou à l'étranger, y travaillent avec un zèle qui est bon et d'une manière remarquablement fructueuse : il faut mentionner l'utile concours apporté aussi à cette action par une foule de vaillants jeunes gens. Nous avons aussi encouragé le clergé à entrer, avec certaines précautions, dans ce même champ d'activité ; car toute judicieuse et profitable entreprise de sincère charité s'accorde avec la vocation du sacerdoce catholique. Or, n'est-ce pas charité véritable et très opportune de s'adonner avec empressement et désintéressement à l'amélioration de la situation spirituelle et du sort matériel des multitudes ? Le maternel amour de l'Eglise pour les hommes est universel, comme la paternité de Dieu ; mais toutefois, fidèle à ses origines et se souvenant des exemples divins elle fut toujours accoutumée à s'approcher des humbles, des malheureux et des déshérités, avec un sentiment de prédilection. En se pénétrant sincèrement et constamment de l'esprit de cette mère universelle des peuples, la démocratie chrétienne peut avoir pleine confiance de ne pas manquer son but ; et que personne ne prenne ombrage du mot, puisqu'on sait que la chose est bonne. Entendu comme l'entend l'Eglise, le concept démocratique non seulement s'accorde à merveille avec les principes révélés et avec les croyances religieuses, mais encore il est né et même s'est développé par le christianisme ; et c'est la prédication évangélique qui l'a répandu parmi les nations. Athènes et Rome ne l'ont pas connu, sinon lorsqu'elles eurent entendu la voix

---

divine qui a dit aux hommes : « Vous êtes tous frères  
« et votre Père commun est aux cieux. »

En dehors de cette démocratie qui se dénomme et qui est chrétienne, le mouvement démocratique séditionnel et athée s'avance vers un idéal tout autre et par d'autres voies. Aux sociétés civiles qui le flattent et qui s'abritent dans son sein, il prépare des jours amers. Maintenant l'action populaire chrétienne est, sur le même sujet, une force rivale, qui s'oppose au succès de l'autre et très souvent la prévient. Si elle ne réussissait qu'à disputer le terrain à la démocratie socialiste et à en circonscrire les pernicieuses influences, elle rendrait par cela seul un grand service à la société civile et à la civilisation chrétienne.

En échange affectueux de vos souhaits, Nous demandons au ciel les plus précieuses bénédictions pour le Sacré Collège. Qu'elle en soit le gage, celle que Nous accordons de tout cœur, l'étendant aux évêques, aux divers prélats et à tous les autres qui Nous font une douce couronne.

---

## DECRETS ET SOLUTIONS

---

Obligation de couvrir d'un canopy le Tabernacle de l'autel  
où réside le T. S. Sacrement

*L'Ami du Clergé*, dans sa livraison du 6 novembre dernier, dit que malgré la coutume qui pourrait exister et

malgré la richesse même du Tabernacle où se trouve le Saint Sacrement, il faut un conopée.

Cette obligation est affirmée par le Rituel, tit. IV, Chap. I, no 6 et confirmée par de nombreux décrets qui la rendent certaine.

*L'Ami du Clergé* en donne trois que nous reproduisons.

*Ce Num tabernaculum in quo reconditur SSimum sacramentum conopaeo cooperiri debeat ?*

*Resp. affirmative*, (S. R. C., 21 juillet 1855. n. 3035 ad 10.

L'archevêque de St Jacques du Chili, exposant à son tour que c'est une antique coutume dans son diocèse de ne pas couvrir du conopée l'autel où réside le Saint Sacrement, demande : *Num exigendum ut conopaeum apponatur juxta praescriptum in Rituali Romano.*

“ *Resp. Tabernaculum tegendum est conopaeo juxta praescriptum Ritualis Romani. Atque ita respondit et servari mandavit.* (28 avril 1866, n. 3150) ”.

A l'encontre de certains auteurs, la question est encore résolue dans le même sens, pour les tabernacles riches et ornés.

“ *An tabernaculum SSmi sacramenti, argento, auro, vel alia pretiosa materia confectum, eo ipso a generali obligatione illud tegendi conopaeo sit immune ?* ”

A cette question posée par le diocèse d'Auch, la Sacré Congrégation des Rites répondit : “ *Servetur praescriptum Ritualis Romani.* (7 août 1880 n. 3520.) ”

## LE MONDE RELIGIEUX

---

— Le cercle *artistica - operaria*. — Dernièrement avait lieu à Rome l'inauguration des nouveaux locaux de la Société catholique *artistica-operaria*. Pie IX, par un *motu proprio* du 14 mai 1852, autorisait la constitution des Universités et corporations d'art ; de cette décision pontificale naquit cette Société. Après diverses vicissitudes, elle s'établit au milieu du centre ouvrier à Testapaccata, au pied du Capitole ; mais cet édifice devait disparaître sous le pic démolisseur pour faire le vide autour du monument de Victor-Emmanuel, et la Société a dû se transférer dans ses nouveaux locaux, viâ dell' Umita.

On parle souvent de la décromatie chrétienne. Or, cette Société faisait, sans bruit, sans réclame, du bien et un bien durable. Elle rapprochait la classe dirigée, car si les ouvriers en étaient les membres effectifs, la haute bourgeoisie tenait à avoir le titre de membre honoraire, et faisait plus que donner son or, elle donnait et largement, son temps, ses conseils et ses peines. C'est précisément grâce à cette union que cette Société a pu faire tant de bien. Depuis sa fondation, plus de 19,500 ouvriers se sont inscrits dans ses rangs, et 66 associations d'Italie ont voulu s'affilier à elle, prendre son esprit, utiliser ses moyens d'action et profiter de son expérience. Elle a distribué plus d'un demi-million de secours à ses membres qui étaient dans le besoin et a fondé des

écoles du soir pour les ouvriers ; mais au milieu de toutes ces charités matérielles, elle n'a point oublié le bien moral et spirituel de ses membres. Rangeant ses affiliés sous l'étendard bleu et blanc, qui sont les couleurs de la Vierge Immaculée, elle est devenue un centre de foi et d'apostolat au dehors, et il serait trop long de dire le bien qu'elle fait et l'influence dont elle jouit dans le monde ouvrier.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages reçus à la *Revue*

MEDITATION POUR JEUNES PERSONNES, par l'abbé P. Feige, missionnaire diocésain de Paris, directeur de l'œuvre de Marie Immaculée. 7 volumes in-18. Prix : 4 fr. 20 ; franco en gare ; 4 fr. 80. (Chaque volume se vend séparément). En vente chez Pruneau & Kirouac, et chez Garneau, libraires, Québec. A Montreal, chez les principaux libraires catholiques.

Ces *Méditations pour Jeunes Personnes* doivent se composer de 12 volumes : un par Sujet et par Mois.

Sept volumes viennent de paraître. En voici les titres :  
I. Le Salut. — II. La Piété. — III. L'Humilité. —

IV L'Amour de Dieu. — V. L'Amour du Prochain. — VI. Le Devoir. — VII. Le Zèle.

Les cinq autres paraîtront incessamment.

De la part de l'auteur, c'est une idée très ingénieuse et vraiment inspirée que de présenter ainsi une succession de livres pieux s'enchaînant l'un à l'autre, par un lien et un but communs : tourner les pensées et les yeux de la jeune fille vers la vraie et solide piété qui seule lui rendra plus tard, la vie douce dans ses amertumes, sereine dans ses troubles, fructueuse et féconde dans ses sécheresses et ses stérilités. À l'appui de son texte personnel, viennent s'ajouter beaucoup de citations empruntées aux grands maîtres de la spiritualité chrétienne, et principalement à saint François de Sales dont le témoignage revient dans chaque méditation. Et ces voix puissantes et amies, en fortifiant et vivifiant sa propre parole, lui aident à produire et produisent tout l'effet attendu.

Format très élégant, papier de choix, avec de belles marges, pages limitées à 200, afin qu'ils puissent se ranger bien uniformément les uns à la suite des autres, les douze volumes des *Méditations pour Jeunes Personnes* formeront ainsi une collection-bijou, attirant irrésistiblement l'œil et la main des jeunes filles lectrices auxquelles ils sont destinés.

« Merci cher volume, dira chacune d'elles à la fin du mois, oh ! merci pour le bien que tes pensées, que tes



conseils, que ta doctrine ont fait à mon esprit, à mon cœur, à mon âme pendant tout ce mois ! A ton frère, maintenant ! »

Et, vite, le matin du jour suivant, elle saisira l'autre volume qui, à son tour, durant tout le nouveau mois, lui parlera, l'attendrira, la réconfortera comme avait fait le précédent, et comme feront tous ceux qui suivent

Nous signalons tout particulièrement les *Méditations pour Jeunes Personnes*, aux mères de famille d'abord, naturellement si intéressées à voir leurs enfants prendre de bonne heure le chemin de la vertu, et ensuite aux dévouées maîtresses congréganistes ou laïques, si pleines de sollicitude pour préparer à leurs élèves un heureux avenir par les leçons bienfaisantes du présent. Il faut que, par elles, chaque jeune fille possède ce précieux trésor.

Bien qu'elles aient été écrites spécialement pour jeunes filles, ces méditations conviennent à toute personne ayant à cœur de réaliser dans le monde l'idéal que saint François de Sales demande à Philothée dans *l'Introduction à la vie dévote*.

Dans un but de diffusion de ces beaux et bons petits livres, — beaux matériellement, bons par excellence moralement, — le prix en a été réduit au possible : 0 fr. 60 le volume ; *franco* : 0. fr. 75.

---